

Dijon : projet de téléphonie mobile quartier Mansart

## Les parents d'élèves ont dit non aux antennes relais

**Il aura fallu moins de deux mois pour invalider ce projet d'antennes relais sur un immeuble du boulevard Mansart, à moins de 100 m d'un groupe scolaire.**

Le principe de précaution vient de l'emporter. Le projet d'installation de trois antennes relais de téléphonie mobile au 16 boulevard Mansart vient d'être annulé. La principale raison ? La forte mobilisation des parents d'élèves du groupe scolaire Mansart, mouvement relayé par les élus Verts du département.

A l'origine de cette réaction, un simple panneau planté au pied de l'immeuble concerné. « On a été informés par des parents qui habitent les immeubles ; ils ont vu le panneau et l'avis de permis de construire. C'était à la mi-octobre », témoigne cette mère de famille. Le bouche-à-oreille prend de l'ampleur et les parents d'élèves cherchent à s'informer. « On voulait voir ce qu'il y avait derrière, on s'est réunis entre parents d'élèves et on a décidé d'entamer une procédure. »

### Une action collective

La mobilisation s'effectue via une pétition. Quelque trois cents signatures sont récoltées. Riverains, parents d'élèves, commerçants, tous se sentent concernés. « On a soumis nos préoccupations aux deux conseils d'école du groupe Mansart. Et ils nous ont soutenus. Ils ont voté une motion s'opposant à l'implantation de ces antennes » Les parents, au nom du « principe de précaution », entendent bien aller plus loin. « On était très motivés, on était prêts à aller jusqu'au bout. »

Une action collective qui reçoit un écho auprès de Bruno Louis, secrétaire départemental des Verts, conseiller municipal et délégué de quartier. « Je suis d'abord médecin. L'impact des antennes relais fait l'objet d'études toujours en cours. On peut s'interroger sur ce type d'équipement. »

Autrement dit, l'élus des Verts a pris le relais politique du dossier en transmettant la doléance des parents d'élèves à la maire-adjointe en charge de la vie éducative. « Nous considérons que les politiques locales ont un rôle important en matière de prévention des risques sanitaires. On demande donc que ce type de projet soit gelé tant qu'on n'a pas de preuves de non-nocivité. On est pour un développement de la téléphonie en toute harmonie avec la santé de nos concitoyens. »

### « Ne pas donner suite »

A la connaissance de Bruno Louis, il n'existerait pas d'autre projet (en cours) de ce type à Dijon.

De son côté, l'Opac, propriétaire de l'immeuble sur le toit duquel devaient être installées ces antennes (en plus de deux déjà existantes), a décidé « à l'unanimité » lors d'un conseil d'administration en date du 20 novembre de « ne pas donner suite » à la demande de l'opérateur SFR, notamment en raison de la proximité d'une école (moins de 100 mètres). Ce que précise Jean-Claude Girard, le directeur de l'office.

« On a été démarché par SFR, comme le font souvent les opérateurs. Entre-temps, pensant qu'on donnerait notre accord, l'entreprise a installé un panneau annonçant les travaux. Mais c'était sans notre accord ».

Quant à la société SFR, impossible de la joindre par téléphone. Aucun numéro direct n'est donné sur le site internet officiel de la société, rubrique « mentions légales ».

Seul accès, une hotline réservée « uniquement aux journalistes »... sans cesse occupée et invitant à laisser un message vocal.

Emmanuel HASLE



Bruno Louis, élu Vert à la Ville de Dijon, a relayé les inquiétudes des riverains et des parents d'élèves du quartier Mansart-Université (photo BP-LD)



Ce sont des antennes de ce type qui devait être installées boulevard Mansart (photo archives BP-LD)

Aller à l'essentiel  
c'est adopter  
le standard BioInitiative  
[0,6V/m, pourquoi ? \(cliquer\)](#)

